

# LA CHAPELLE



# Le mot du maire

Je peux vous le dire, on ne s'ennuie pas lorsqu'on a la gestion d'une commune.

Mais la fin du mandat municipal approche et il convient de se positionner, pour ce qui me concerne, je n'ai pas l'intention de briguer un nouveau mandat de maire. J'ai beaucoup appris sur notre village, sur son histoire, sur ses habitants avec de belles rencontres à la clé, sur le fonctionnement d'une commune et de son territoire, mais aussi sur l'élaboration de discours et sur la prise de parole en public. Il faut dire que je partais de très loin, n'ayant aucune connaissance du fonctionnement d'un conseil municipal avant ce début de mandat.

Quelle que soit la décision de mes collègues élus, il y aura une transition à assurer pour la bonne marche de la commune. Dans cette optique, il est évidemment souhaitable que certains d'entre eux se proposent à nouveau à vos suffrages en 2026. Pour ma part, je me tiens prêt à renseigner tout citoyen ou groupe de personnes désireuses de présenter leur candidature.

Je ne manquerai pas de les encourager dans leur démarche car siéger au sein d'une équipe municipale est le plus beau des engagements au service de l'intérêt commun. Au contact permanent avec vous toutes et tous, c'est celui où l'on se sent le plus utile et le plus efficace. Contrairement à ce que l'on pense, un maire n'est pas seul et abandonné face à ses problèmes. Il y a les élus qui prennent des responsabilités, ils m'ont fait confiance et m'ont soutenu durant le mandat. Il y a les agents municipaux qui gèrent leurs domaines d'intervention respectifs, nous avons cette chance à La Chapelle, avec de grandes connaissances et de l'investissement. Il y a également des partenaires extérieurs qui conseillent et accompagnent efficacement l'équipe municipale dans ses démarches. Sans oublier les nombreuses associations et la bibliothèque, qui participent au bien vivre ensemble.

Je vous remercie tous pour votre investissement et votre aide !

Habitants de La Chapelle, vous avez également appris à me connaître par mes prises de positions qui ont pu bousculer certains et certaines d'entre vous, mais avec toujours l'idée du respect de la démocratie et des libertés et notamment celle d'expression, tout en vous alertant sur le destin qu'on nous a choisi pour notre vallée de la Maurienne au détriment de la santé et de la qualité de vie de ceux qui y habitent.

Pour clore ce « mot du maire », je souhaite faire un seul souhait, pour la nouvelle année et celles à venir : c'est que chacune et chacun d'entre vous soyez les ambassadeurs de notre planète, du vivant et du bien vivre ensemble, pour que les générations futures n'aient pas honte de ce que nous leur avons laissé. Quand demain nos petits-enfants nous demanderont : « Et toi papy /mamy tu as fait quoi pour sauver la planète ? », nous pourrons les regarder droit dans les yeux et leurs répondre la tête haute.

Je vous souhaite à toutes et tous une belle et heureuse année 2026.

Charles COSTEL

# L'action municipale

Tout au long de l'année 2025, nous avons poursuivi notre action:

Nous avons terminé l'aménagement du bassin de Gondran par l'engazonnement sur l'arrière et la plantation d'arbustes. L'entretien en sera facilité.

Les 2 pistes sur Gondran (La Chat et Mont la Vigne) ont été entretenues par l'entreprise BARBIER d'Argentine qui est passée avec lamier et tronçonneuses afin de leur rendre leur largeur de passage initiale. La route de la Chapelle Saint Bernard a également fait l'objet de ce même traitement. Coût total de l'opération : 6 408€ TTC.

Au sortir de l'hiver, une chute de neige tardive, alors que les arbres avaient démarré leur végétation, a provoqué d'importants dégâts sur la piste de Locasset : chutes d'arbres, de rochers qui ont rendu le chemin impraticable obligeant la commune à faire intervenir une entreprise, action déléguée à l'ONF.



Cet automne, un entretien des routes secondaires des hameaux des Côtes et des Moulins a débuté: coupe des arbres et arbustes gênants et nettoyage des bords qui gagnaient sur le bitume par Durand TP pour 14 064€ TTC.

L'accès au captage a nécessité une rénovation de la piste pour faciliter le passage des engins et autres quads.

Le Chef-Lieu a fait l'objet d'aménagement de la circulation routière. Longtemps discutés avec les habitants et les services du département, les travaux sont réalisés cette année, entre pose de balises, de rétrécissements de chaussée et de ralentisseurs aux entrées nord et sud pour diminuer la vitesse des usagers. Des passages piétons ont été ajoutés et les bandes de circulation élargies.



Des caniveaux ont subi une réfection au Chef-Lieu, devant la petite salle des fêtes et au départ de la route de Coppet, par l'entreprise MAURO pour un coût de 4 788€TTC

Des arbustes ont été plantés au monument aux morts après la reprise du mur à l'arrière ainsi que dans les bacs existants et ceux implantés au centre du chef-lieu pour agrémenter la place de la mairie.

Le fonctionnement de la centrale hydroélectrique a été perturbé cette année. Après la crue sur le captage, le remplacement de l'automate l'an dernier, c'est l'alternateur qui nous a lâché en 2025.



Son remplacement a été réalisé dans des temps records grâce à la dextérité des intervenants : élus, personne en charge de son suivi et entreprises extérieures, elle a seulement été à l'arrêt du 20 mai au 11 juin. Sont intervenus : Bobinage73 pour 18 277,20€ TTC et EREMA : 1 740€ TTC qui a installé des sondes de températures. Nous en avons profité pour rendre à son habillage sa jolie teinte bleu d'origine.



Au dernier trimestre, l'usine de fabrication de voussoirs est enfin entrée en production! Sa consommation importante d'eau potable abonnera le budget de l'eau. Nous attendons le règlement de sa taxe d'aménagement dont le montant s'élève à 119 000€.

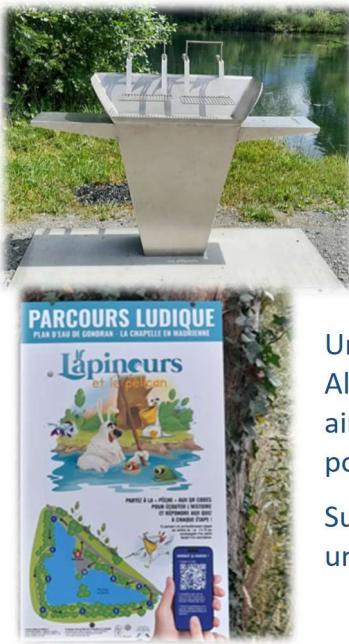


Comme vous l'avez constaté, l'emplacement acheté lors du mandat électoral 2014-2020 par DJTP a changé de main. Il est propriété de l'entreprise « Le Grand Murin » qui a une activité de recyclage de différents matériaux et de stockage pour l'usine à voussoirs. Des travaux importants de remise en état du site ont été réalisés cette année. L'activité ne pourra démarrer que lorsque la commune aura la possibilité de lui fournir une quantité d'eau suffisante pour répondre à ses besoins soit moins de 2l/s. Des travaux sont nécessaires, une conduite doit être créée dans la rue de la Barrotière afin de desservir la ZAE en quantité suffisante.



La réalisation de l'aménagement de la zone d'activité coté RD75 n'a pas avancé. Nous avons besoin de connaître la demande pour créer la viabilisation adéquate : implantation des accès, des branchements de réseaux. Une étude est en cours avec l'intercommunalité pour trouver des solutions qui répondent aux besoins de la commune et des entreprises qui veulent s'implanter.

A notre demande, les conteneurs de recyclage (CSE) ont été retirés. Leur gestion était incontrôlable du fait de dépôts illégaux tout autour des conteneurs qui incombaient à la commune alors que leur utilité pour les habitants était nulle.



Au lac de Gondran, les aménagements se sont poursuivis avec l'installation d'un barbecue réalisé par une entreprise locale implantée à Saint Georges d'Hurtières : SARL SLP pour un montant de 3 216€ TTC et le terrassement ainsi que la création d'un terrain de pétanque par LB Maçonnerie pour une dépense de 1 400,52 et 6 330,02€.



Un parcours ludique « Lapinours » proposé par Alexandre GROS complète l'ensemble qui offre ainsi aux promeneurs et autres pique-niqueurs la possibilité de profiter de ces loisirs.

Sur la zone lagunage, sur le chemin d'accès au lac, un panneau explicatif a été installé, coût : 2 688€ .

La rénovation de l'école a été initiée mais est à cette heure mise en standby. L'année 2025 nous a permis de lancer l'étude. Entre rencontres avec les personnes intéressées et impactées (habitants, personnes travaillant dans les locaux) et travail avec le bureau d'études pour optimiser l'investissement et le rentabiliser : diminution des factures d'électricité, location de logements créés à l'étage, un premier rendu a été présenté. La finalisation du projet est tributaire de l'attribution des subventions. La constitution des dossiers nécessite un travail plus approfondi que nous avons choisi de ne pas engager afin de laisser à la prochaine municipalité la décision finale.

A ce jour la dépense s'élève à :

Maitrise d'œuvre (Atelier 17C) : 25 079,39€

Relevés topographiques du bâtiment et des parcelles (Geode) : 11 180,64€

Etude thermique (CENA) : 11 981,46€

Etude économiste (IDE de projet) : 6 427,08€

Etudes géotechniques (2 Savoie Géotechnique) : 4 622,10€

Bureaux de contrôle (Socotec, OPTEAM, Alpes control) : 13 602,07€

Assistance rénovation (SOLIHA) : 1 560€

La réalisation de l'avant-projet définitif (APD) et le permis de construire nécessaires pour lancer les demandes de subventions restent à définir pour avancer sur la suite du projet, si tel est le souhait de la future municipalité.

Cependant nous avons été dans l'obligation d'anticiper la démolition du bâtiment des douches qui, de l'avis du Conseil d'Architecture, Urbanisme et d'Environnement et des bureaux d'études qui ont visité les lieux dans le cadre du projet école, était un danger imminent pour les enfants. La première action a été la sécurisation de la zone en attendant les devis et le choix de l'entreprise. Maçonnerie Savoyarde, retenue, à réaliser les travaux pendant les vacances estivales pour 14 220€ TTC. Nous avons demandé une subvention.



Afin de réparer à minima les multiples ardoises défectueuses qui provoquent des fuites, nous avons sollicité l'entreprise Podigora pour « règotèyer » le toit, le devis s'élève 1 958€ TTC

En cette fin d'année 2025, l'OPAC de la Savoie a entrepris la rénovation des menuiseries du bâtiment de la mairie. Seule la porte d'entrée de la mairie est à notre charge pour 6 448€ TTC. L'immeuble entier s'en trouve rajeuni.



La création d'une aire de jeux proche du terrain multisport, que nous avons évoqué précédemment, sera réalisée au premier trimestre 2026. L'espace sera équipé d'un bloc sanitaire. Les devis ne sont pas validés.

Nous avons retenu Mesur'Alpes, en partenariat avec Arc Energie Maurienne, pour réaliser l'étude d'enfouissement des réseaux d'eau potable et secs dans la rue des Murâtes afin de supprimer un poteau électrique installé provisoirement sur une propriété privée, coût de l'étude: 5 944,80€ TTC.

Un devis de l'entreprise Bugnon de 6 012,60€ TTC a été validé pour remplacer l'éclairage mairie et école par des LED car ce type de néons n'est plus disponible, subvention de 38% attendue.

## Infos diverses

### FRELON ASIATIQUE

La lutte contre la présence du frelon asiatique s'est poursuivie tout au long de l'année.

Le Groupement de Défense Sanitaire (GDS) est sollicité régulièrement pour détruire les nids qui sont découverts sur la commune, en particulier lorsqu'ils deviennent plus visibles à l'automne à la chute des feuilles.

La vigilance est de rigueur pour tenter de maîtriser cette invasion qui décime les ruchers et qui est dangereuse pour l'homme, les piqûres de l'insecte étant très allergisantes. Si vous découvrez un nid, une énorme boule gris-brun la plupart du temps au sommet de grands arbres, prévenez la mairie pour investigation. La commune a fait l'acquisition de pièges qui seront installés au printemps pour tenter de limiter leur population.

Comment les différencier ?



Nid de frelons asiatiques



frelon asiatique (taille 3cm)



frelon européen (taille 4 cm)

### ASSOCIATION « Don d'Organe »

Une personne habitant La Chapelle nous a sollicité pour promouvoir l'action de l'association qui sensibilise au don d'organes pour sauver des vies.

Nous avons adhéré à cette initiative et installé des panneaux à l'entrée de la commune afin de participer à l'augmentation du nombre de donneurs.



Ce panneau incite la population à réfléchir à ce sujet qui nous concerne tous, à lancer une discussion en famille. Si vous n'êtes pas opposés au don d'organes en cas de mort cérébrale, vous devez informer vos proches afin qu'ils puissent retranscrire cette décision au corps médical lorsque l'accident survient.

### FORET

Huit habitants de La Chapelle ont fait connaitre leur souhait d'obtenir un affouage. Les lots attribués ont été sélectionnés dans le Verney à Gondran ainsi que 2 lots aux Trachauts.

### ELECTIONS MUNICIPALES

Les prochaines élections municipales sont programmées les 15 et 22 mars prochains.

Le mode de scrutin évolue : Les listes de candidats qui vous seront proposées devront respecter la parité. Vous ne pourrez ni rayer de noms ni en ajouter. Les célèbres « coups de crayons » ne seront plus possible au risque de voir votre bulletin frappé de nullité.

### RECENSEMENT DE LA POPULATION

Un nouveau recensement sur la commune de La Chapelle est programmé en 2026.

Son objectif est de connaitre l'évolution de la population afin de déterminer les besoins en matière de transport, logements, écoles, établissements de santé et retraites, ...

Il se déroule du 15 janvier au 15 février. L'agent recenseur recruté par la mairie est Sarah DECHALOU que nous vous remercions d'accueillir chaleureusement. Elle est chargée de vous remettre le questionnaire et le mode opératoire. Elle viendra ensuite récupérer le document, sachant que vous pouvez le renseigner directement sur internet.



La secrétaire de mairie s'occupera de la transmission des informations à l'administration.

Vos données sont protégées, seul l'organisme INSEE est habilité à exploiter les questionnaires.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, vous pouvez vous rendre sur le site le-recensement-et-moi.fr

### APPLICATION ILLIWAP

L'équipe municipale a souscrit un abonnement à une application permettant une diffusion rapide des informations qu'elle souhaite communiquer. Les associations de la commune, le RPI ... pourront également l'utiliser pour informer le public intéressé. Une documentation est jointe à ce bulletin.

# Les cérémonies et manifestations

La tradition des cérémonies de commémoration des événements qui ont marqué notre pays est respectée car le devoir de mémoire est important.

Celle du 8 mai avec la présence des enfants du RPI, celles du 14 juillet et du 11 novembre ont eu lieu devant le monument aux morts. Elles sont l'occasion de rassemblements des citoyens dans le recueillement approprié. Recueillement également pour la commémoration de la libération du village, le week-end, de la vogue.



Concernant les moments festifs, la municipalité a initié et/ou permis diverses animations :

- En mai à l'église s'est produit l'école de musique de La Chambre avec une affluence respectable.
- Au lac de Gondran a eu lieu un concert de rock en juin, la participation a malheureusement été faible du fait d'une météo capricieuse.



- Le patrimoine religieux de la commune est mis à l'honneur les samedi et dimanche de la vogue, au mois d'août, et lors des journées européennes du patrimoine, en septembre. Il se situe à l'église et son pourtour. La tombe de François-Félix Clerc et de son épouse Marthe-Nicole-Adélaïde Constantin de Mouxy est une petite chapelle située à gauche, sur le mur de l'église. La chapelle Saint-Bernard de Menton est située au sommet de la commune, au hameau des Moulins. Ces monuments font l'objet d'une visite guidée.
- Le tour de France féminin a animé le village le 2 août. Le temps d'une journée consacrée au vélo car l'étape du tour était également programmée ce matin-là. Cette dernière fait appel à la population pour assurer la sécurité au niveau des hameaux et de ses rues adjacentes. 10 personnes ont répondu présent, membres des associations du village que sont le comité des fêtes, EPLC et en particulier le club du Drairon, nous les en remercions.

# Le RPI (le Regroupement Pédagogique Intercommunal)

## Une année 2024-2025 riche et joyeuse pour les écoles du RPI Les Chavannes – La Chapelle

L'année scolaire 2024-2025 a été particulièrement dynamique pour les élèves du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de Les Chavannes-en-Maurienne et La Chapelle. Entre projets solidaires, activités sportives, découvertes culturelles et aventures en pleine nature, les enfants ont vécu une année riche en apprentissages et en émotions !

### Pour l'école Etienne SAUNIER :

Les 18 élèves du CE1 au CM2 ont débuté l'année par une sortie au télégraphe de Chappe, à l'occasion des Journées du Patrimoine. Cette visite leur a permis de découvrir un moyen de communication ancien, utilisé bien avant l'invention du téléphone et d'Internet. Guidés par des passionnés, ils ont observé le fonctionnement du télégraphe, compris le rôle essentiel des signaux visuels dans la transmission des messages et replacé cette invention dans son contexte historique et technologique. Une expérience enrichissante, mêlant histoire, sciences et curiosité, qui a marqué le début d'une année placée sous le signe de la découverte et du partage.



Parallèlement, les élèves se sont engagés dans deux actions de solidarité. La première, intitulée « Dessin de Noël », leur a permis de réaliser des cartes de voeux destinées aux militaires éloignés de leurs proches pendant les fêtes, un geste simple mais porteur de chaleur et d'humanité. La seconde, organisée en partenariat avec « 3 communes pour un Téléthon » et Mme Michèle Maurice, s'est concrétisée par un lâcher de ballons porteurs de messages de solidarité. Les enfants ont eu la joie de recevoir des réponses, preuve que leurs messages avaient voyagé loin et touché les cœurs.



Le cycle piscine s'était achevé avec succès pour l'ensemble des élèves. Tout au long des séances, chacun a progressé à son rythme, gagnant en aisance, en confiance et en autonomie dans l'eau. Les CM2 ont validé leur attestation du savoir-nager, obligatoire pour l'entrée en 6<sup>e</sup>, tandis que les plus jeunes consolidaient leurs acquis avec enthousiasme. Pour clôturer cette séquence, la classe a imaginé et réalisé des chorégraphies aquatiques, inspirées de la natation synchronisée. Cette activité, à la fois artistique et collective, a permis de mêler coordination, expression corporelle et esprit d'équipe, et s'était conclue dans la joie et les applaudissements !

Les élèves ont bénéficié d'une intervention du gendarme référent scolaire sur le thème du harcèlement. À travers des échanges et des situations concrètes, ils ont appris à reconnaître, comprendre et prévenir les comportements de harcèlement. Cette action visait à renforcer le respect, l'écoute et la solidarité entre les élèves, tout en les encourageant à parler et à demander de l'aide en cas de besoin.

Le SIRTOM a proposé plusieurs animations autour du tri et de la réduction des déchets. Les élèves ont réalisé des affiches de sensibilisation pour l'école et la cantine et découvert comment limiter les emballages lors des pique-niques.



La journée de Noël, le 20 décembre, a rassemblé tous les enfants du RPI à l'école de La Chapelle. Entre ateliers créatifs, démonstration d'escrime par les grands, chants, danses, visite du Père Noël et marché de Noël, un goûter, la journée a été magique du début à la fin.



En janvier, les élèves du RPI ont eu la chance d'assister à La Grande Odyssée aux Karellis. Lors de cette sortie, ils ont pu découvrir le monde fascinant des chiens de traîneaux, observer les attelages en pleine action et comprendre le rôle essentiel de chaque chien dans l'équipe. Ils ont également eu l'occasion d'échanger avec une musher passionnée, qui leur a expliqué son métier, la relation de confiance qu'elle entretient avec ses chiens, ainsi que les exigences physiques et techniques de cette discipline.

Cette rencontre a suscité beaucoup d'intérêt et d'enthousiasme parmi les élèves, ravis de plonger au cœur d'une aventure sportive et humaine exceptionnelle.

En février, les élèves ont préparé et présenté une pièce de théâtre musicale originale autour du thème des contes revisités. Le spectacle, fruit de plusieurs mois de travail, a été joué à la salle Belledonne, en partenariat avec l'EEA. Grâce à leur créativité, leur énergie et leur engagement, les jeunes artistes ont su captiver le public du début à la fin. Les spectateurs, conquis par la qualité du jeu, la mise en scène et les numéros musicaux, ont chaleureusement été applaudi pour cette belle performance. Un grand travail collectif, couronné de succès !

Du 10 au 14 mars, les enfants du CP au CM2 ont chaussé les skis pour une semaine inoubliable aux Karellis ! Entre descentes, fous rires et progrès impressionnantes, chacun a pu goûter aux joies de la glisse dans une ambiance conviviale. Encadrés par une équipe bienveillante, les jeunes skieurs sont revenus fatigués mais ravis, la tête remplie de beaux souvenirs de montagne.

Le devoir de mémoire a également tenu une place importante. Les élèves ont participé aux cérémonies commémoratives du 11 novembre et du 8 mai, lu des textes, chanté la Marseillaise et déposé des créations réalisées en classe. Ces moments d'émotion partagée ont renforcé le lien entre générations.



Au printemps, un cycle vélo de quinze jours a permis aux élèves de développer leur équilibre, leur maîtrise du deux-roues et leur sécurité sur la route. Grâce à l'USEP, les CM2 ont obtenu leur savoir-rouler. Enfin, les élèves ont participé à une journée à Ugine sur le thème de la Résistance, organisée avec l'USEP. Randonnée, ateliers et rencontres leur ont permis de mieux comprendre cette période de l'histoire et de partager un moment fort avec d'autres classes de Savoie.

### Pour l'école de La Chapelle :

Les 22 élèves de la petite section au CP ont eux aussi connu une année pleine d'expériences.

En mars, les élèves de maternelle ont participé à deux sorties en raquettes, alternant promenades dans la neige et activités ludiques. Ces moments en plein air leur ont permis de découvrir les plaisirs de la montagne hivernale tout en développant leur motricité et leur goût pour la nature.

À partir du 28 mars, les élèves ont commencé un cycle piscine de sept séances au bassin de Saint-Jean-de-Maurienne. Ce temps fort de l'année a pour objectif d'apprivoiser l'eau dès le plus jeune âge, un apprentissage essentiel pour la sécurité, la confiance en soi et le développement moteur. Les séances, menées de manière ludique et progressive, ont permis aux enfants de se familiariser avec le milieu aquatique à travers des jeux, des parcours et des exercices adaptés. Grâce à cette approche bienveillante, chacun a pu évoluer à son rythme, surmonter ses appréhensions et prendre plaisir à bouger dans l'eau. Les progrès ont été visibles séance après séance, et la fierté des petits nageurs à la fin du cycle témoignait de leurs belles réussites !

Le potager de l'école a été au cœur de nombreux apprentissages cette année. Les élèves ont participé avec enthousiasme aux semis, plantations, arrosages et récoltes, découvrant ainsi le cycle de vie des plantes et l'importance du soin quotidien à leur apporter. Ces activités leur ont permis de se sensibiliser à la nature, à la saisonnalité et au sens des responsabilités, tout en partageant des moments de coopération et d'observation.

Au printemps, un cycle "roule" a été mis en place pour apprendre à maîtriser vélos et trottinettes en toute sécurité. Les enfants ont ainsi pu travailler leur équilibre, leur coordination et le respect des règles de circulation, dans un cadre ludique et encadré. Cette expérience a allié plaisir, autonomie et sécurité routière, contribuant au développement de la confiance en soi et du goût de l'effort.

Le 23 mai, les enfants ont assisté au spectacle « Les Petits Loups du Jazz » à la salle Gérard Philipe, un après-midi rythmé et joyeux.

Sur le plan artistique, le projet musique, mené par Marion Henry Costel, a débuté au mois de février. À travers des activités ludiques et sensorielles, les élèves ont découvert le rythme, le chant et la nature sonore. Ils ont appris à écouter, ressentir et produire des sons, tout en développant leur créativité et leur expression corporelle. Ce travail musical a permis à chacun de s'ouvrir au monde des émotions et de la coopération, dans une ambiance joyeuse et bienveillante.

En parallèle, les sorties en forêt se sont poursuivies tout au long de l'année, offrant aux enfants de véritables moments d'observation, d'exploration et de découverte sensorielle. Au fil des saisons, ils ont vu la nature se transformer : ils ont écouté les sons de la forêt, touché les écorces, senti les fleurs et découvert mille petites merveilles du monde vivant. Ces expériences ont nourri leur curiosité et leur sensibilité à l'environnement. Ces deux approches — musicale et naturelle — se sont merveilleusement rejoindes lors de la balade musicale du 24 juin, reliant la "Classe-forêt" à l'école. Ce moment féerique, convivial et partagé avec les familles a constitué une magnifique conclusion à une année riche en découvertes, en émotions et en apprentissages partagés.

### Ensemble pour clôturer l'année :

Tous les élèves du RPI s'étaient retrouvés pour une grande sortie de fin d'année le vendredi 20 juin au Parc des Oiseaux de Villars-les-Dombes. Au programme : spectacle, atelier thématique et visite du parc.

La fête de fin d'année, le vendredi 4 juillet, a réuni une nouvelle fois l'ensemble du RPI. Après un pique-nique partagé, les élèves ont participé à de joyeuses olympiades mélangeant les élèves des 2 écoles, suivies d'une cérémonie pour les CM2 et d'un goûter festif. En fin de journée, un apéritif convivial a permis de remercier tous les partenaires, avant une séance de renforcement musculaire proposée par Manon Rivas (Maurienne Power Fit) au profit du Sou des écoles.

### Et pour 2025-2026 ...

Le RPI comptera 19 élèves à La Chapelle (de la PS au CP) et 17 élèves aux Chavannes (du CE1 au CM1). De nombreux projets sont déjà prévus : Téléthon, ski, raquettes, balades en forêt, vélo, spectacles, et bien d'autres encore !

L'équipe enseignante remercie chaleureusement les parents, bénévoles, partenaires et le Sou des écoles, dont le nouveau bureau s'investit pleinement pour faire vivre ces projets. Elle rappelle toutefois que la participation de tous est essentielle : sans bénévoles, certaines activités ne pourront avoir lieu. Chaque coup de main compte pour offrir aux enfants une année aussi belle que la précédente !

## La bibliothèque (M.G. Noyel)

### Bibliothèque scolaire

Cette année, les conditions d'accueil de la bibliothèque scolaire se sont nettement améliorées grâce à notre nouvelle installation dans la salle Clément Brun, située au rez-de-chaussée du bâtiment scolaire. Nous la partageons avec les écoliers qui disposent du vestiaire et des heures d'accueil périscolaire.

Certes, des améliorations sont encore envisageables (une cloison amovible permettrait de limiter ces espaces), les enfants du Regroupement Pédagogique apprécient le lieu de lectures et d'activités plus spacieux.

En ce début d'année scolaire, tous les mardis matin, les deux « Geneviève » (le « Marie » est facultatif) accueillent les Moyenne-Section, Grande-Section et Cours Préparatoire, pour échanger et reprendre des albums, bandes dessinées et documentaires. Autour du projet scolaire annuel, nous leur proposons une activité manuelle. Cette année, le thème sera basé sur la famille. Nous le développerons dans la fabrication de jeux de dominos, de galerie de portraits et de marque-pages.

En janvier, nous accueillerons notre Petite-Section qui aura eu le temps de se familiariser avec le milieu scolaire.

L'année dernière, le thème était « le conte ». Les PS ont bénéficié d'un temps de lecture d'un petit conte. Les MS ont fabriqué, avec des rouleaux de papier hygiénique et des boîtes d'œufs, les animaux du conte « La Moufle ». Les GS ont « revisité » deux contes, pour n'en faire qu'un et l'illustrer. (« Le loup et les trois petits cochons », « Blanche-Neige et les sept nains » sont devenus « le loup et les sept nains »). Les CP ont inventé un conte « Le loup et le chasseur » et en ont fait une bande dessinée. Ces activités ont pris un peu de retard avec l'accident de Marie-Geneviève, mais tout est rentré dans l'ordre.

### Bibliothèque pour tous

Beaucoup de plaisir aussi d'être accueilli dans des locaux larges et très lumineux. La quarantaine d'abonnés, adultes et enfants non scolarisés au RPI (trop petits ou trop grands) ont osé franchir le portail de l'école dont ils gardaient peut-être des souvenirs mitigés.

Les adultes, comme toutes les années, ont été très demandeurs des romans du Prix Rosine Perrier. Les douze titres ont été lus avec avidité. Ce ne sont pas moins de 63 bulletins qui ont été remplis et ont rejoint ceux des 40 autres bibliothèques de Savoie-Biblio. « Le Veilleur du Lac », qui a reçu le prix Rosine Perrier lors du Salon du Livre à Hermillon (devenu la Tour en Maurienne), a été plébiscité par nos lecteurs.

La Bibliothèque Municipale se tient dans la salle Clément Brun (bâtiment scolaire, porte de gauche, au fond à gauche). Elle est ouverte au public le mercredi de 16 heures à 17 heures 30 et le dimanche de 10 heures 30 à 12 heures. Qu'on se le dise.

## Les associations

### Le Club du Drairon (M. Giraud / H. Martin)

Pour cette année 2025, l'effectif est stable, Heureusement, nous ne sommes pas superstitieuses avec le chiffre 13 ! mais nous sommes prêtes à accueillir des personnes qui voudraient passer un moment convivial avec nous.

Cette année, pas de bonnet pour l'association « Petits Frères des Pauvres ». Nous faisons une pause mais nous ne lâchons pas pour autant les aiguilles ou le crochet. Chacune s'adonne à tricoter des carrés de laine ou autre ouvrage personnel.

Les petits lapins confectionnés sont distribués avant les vacances de Pâques lors d'une sympathique réception dans la cour de l'école. Les enfants et les enseignants ont prévu une animation faite de chants et de danses qui ravit les membres du club. Ces dernières ont confectionné des pâtisseries pour l'occasion, petits lapins et goûter sont très appréciés.

Notre club fête aussi les anniversaires et pour les décennies, un cadeau est offert! En 2026, 60 ans pour Rachel et 50 ans pour notre cadette Ingrid.



Le 2 aout 2025, une étape du Tour de France Femme passe par la Chapelle. La commune fait appel aux associations pour obtenir 12 signaleurs bénévoles. Le Club du Drairon, entre autres, répond favorablement à cet appel. 4 personnes se sont portées volontaires auxquelles se sont joints Gilles, Kevin et Florin. Les autres signaleurs représentent EPLC et le Comité des Fêtes.



Nos réunions du mardi sont simples et conviviales et les gouters « maison » sont toujours d'actualité. Un planning est même élaboré pour confectionner de bons gâteaux.

Pour terminer 2025, nous nous réunissons le 16 décembre au restaurant « Le Sandjo » pour déguster un bon repas car nous avons aussi « un bon coup de fourchette »

Le Club du Drairon vous souhaite une belle et heureuse année 2026.

### Les Moulins (L. Favre)

L'association « Les Moulins » est créée en octobre 2011 dans le but de proposer des activités récréatives et de loisirs. Dans un premier temps des séances de danse country puis d'aéroboîte sont au programme. Ce sont des cours de gymnastique qui prennent le relais dès 2012, toujours d'actualité en 2025.

Quelques personnes assidues se retrouvent pour partager une heure de sport de détente dans la bonne humeur. Elles souhaiteraient être rejoints par d'autres volontaires pour encore plus de chaleur.

Il vous suffit de prendre votre tapis et votre courage pour venir à la salle des fêtes chaque mardi soir à 18h30, nous vous assurons que vous ne serez pas déçus, l'ambiance est des plus conviviale.

### Ensemble Pour La Chapelle

L'assemblée générale de l'association EPLC s'est tenue le 21 novembre. Ce fut l'occasion de faire le point des activités de cette année et de déguster une raclette

ARCHIVES : Elles ont déménagé, passant d'une salle non chauffée, à l'étage du bâtiment scolaire à un local adapté dans l'enceinte de la mairie. Le déménagement s'est bien déroulé et tous les documents ont été rangés. Les « archivistes » sont ravis de ce changement.

Restent les archives scolaires, au grenier du bâtiment de l'école à trier.





RANDONNEES : Plusieurs sorties ont été organisées, avec des marcheurs motivés. La saison froide les met au repos.

CONSEIL D'ADMINISTRATION : Il s'est réuni quatre fois durant cette année. Leurs comptes-rendus ont été édités.

ENTRETIEN DES SENTIERS : Quatre sorties de débroussaillages, coupes, élagages ont eu lieu avant la canicule.

CONVIVIALITE : La galette des rois, le pot-au-feu, la chasse aux œufs où l'association a tenu la buvette et l'apéro de rentrée ont permis de nous retrouver.

La P'tite Salle, ouverte à tous, s'anime tous les dimanches matin de 9 h 30 à 12 h.

COTISATION : La cotisation annuelle reste inchangée : 10 € par membre.

A PREVOIR : La Croix du Draïron est tombée. Son état nécessite son remplacement. Le matériel, le financement et sa nouvelle installation sont au programme pour l'année prochaine.

L'association tient à entretenir le patrimoine de la commune : croix de mission, balisage des sentiers à maintenir en bon état. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour nous soutenir dans cette démarche.



### Trois Communes pour le Téléthon (M. Maurice)

Et voilà le téléthon 2025 est fini, une année riche en émotion. Je tiens à vous remercier pour nous avoir accompagné dans nos diverses activités : concours de belote (2), vide grenier en Mai, concours de pétanque et repas cochon au feu de bois en septembre, lâcher de ballons, soupe à l'oignon, soirée cabaret et pour finir repas choucroute. Grand merci à nos boulanger, à nos cuisiniers et cuisinières (Daniel, Maryse, Régine et Jean Louis) et à tous les bénévoles présents.



Je voudrais remercier Mr le Maire de la CHAPELLE et ses conseillers pour les subventions et le prêt de la salle des fêtes.



Après 35 ans, 15 ans à Grenoble et 20 ans à Saint Rémy, je laisse ma place de présidente. Si vous êtes intéressés pour reprendre l'association vous pouvez me constater par téléphone.

Je vous souhaite à tous de passer de très bonnes fêtes, prenez soin de vous et à très bientôt.

### L'ACCA DIANE DU DRAIRON (R. Giraud)

Pour la saison 2025-2026 l'ouverture de la saison de chasse s'est faite en 2 étapes comme l'année dernière:  
- la première le 17/08/2025 uniquement pour le sanglier compte tenu de la forte augmentation des dégâts sur les cultures (céréales et prés). Bien entendu cette ouverture anticipée a été appliquée sur tout le département de la Savoie et ceci dans le but de faire diminuer nombre de sangliers sur le territoire et par conséquent les dégâts. A noter que sur le territoire de La Chapelle il n'y a eu aucun prélèvement de sangliers de déclarer.

- la deuxième le 14/09/2025 pour toutes les autres espèces de gibier chassables.

Concernant les différentes attributions nous avons obtenus :

- Pour le plan de chasse chamois 8 bracelets (4 adultes, 2 éterlous et 2 cabris). Il a été réalisé en 4 semaines.
- Pour le plan de chasse chevreuil 8 bracelets (8 bracelets indéterminés). Il a été réalisé en 8 semaines.
- Pour le plan de chasse cervidés 6 bracelets (3 cerfs mâles et 3 cerfs femelles).

A noter pour cette saison le plan de chasse a été réalisé en totalité en 9 semaines.

Pour le sanglier le nombre d'animaux prélevés est en augmentation par rapport à l'année précédente.

Concernant l'activité de la société nous avons réalisé fin août une corvée d'entretien des chemins sur le secteur du Drairon et Locasset. Il y avait 16 membres présents dont un non-chasseur particulièrement satisfait de cette agréable journée. A l'issue de cette matinée un excellent repas a été servi à tous les participants qui ont décidé de renouveler cette journée de travail l'année prochaine.

Concernant le nombre de chasseurs il est de 34 membres soit 3 de moins que la saison précédente (2 membres étrangers qui n'ont pas repris leur carte et 1 membre sociétaire également).

RAPPEL : les jours de chasse sur la commune sont : Samedi, Dimanche, Mercredi et Jeudi pour tous les gibiers et le Lundi uniquement pour le sanglier.

### Le Comité des Fêtes (A. Dechalou)

Le comité des fêtes de La Chapelle a une nouvelle fois organisé sa traditionnelle fête annuelle, qui s'est tenue cet été les **23 et 24 août 2025**.

Le **samedi 23**, les festivités ont débuté par un après-midi pétanque, suivi par la soirée de la célèbre **polenta**, préparée avec passion par nos bénévoles.

Le **dimanche 24 août**, le comité a offert le verre de l'amitié en matinée, avant de laisser place l'après-midi à un **spectacle de vélos rigolos**, pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Cette Vogue, qui perdure à La Chapelle depuis de nombreuses années, ne serait rien sans l'engagement et le dévouement de nos formidables bénévoles, qui donnent de leur temps et de leur énergie pour faire de cet événement une réussite chaque année.

Nous nous sommes retrouvés au mois de novembre, autour d'un **repas de remerciement** pour toutes les personnes ayant contribué à l'organisation.



Durant l'année 2025, le comité des fêtes a également organisé plusieurs événements.

En janvier 2025, l'un de nos bénévoles a préparé des petits films d'époque mettant à l'honneur les anciens de La Chapelle. Cette projection a été suivie d'un moment convivial autour d'une soupe à l'oignon.

En avril, nous avons fait participer les enfants de l'école de La Chapelle et des Chavannes, à une chasse aux œufs.

Enfin, en juin, le comité était présent lors de la journée pêche organisée par le Sou des Écoles La Chapelle/Les Chavannes. Nous avons participé en préparant un barbecue pour le repas, et l'ensemble des bénéfices a été reversé au Sou des Écoles.

### Agenda du comité des fêtes :

- **17 janvier 2026** : Assemblée Générale, ouverte à tous les habitants de La Chapelle, suivi d'une choucroute pour partager un moment convivial, un flyer informatif sera déposé dans votre boîte aux lettres.

Le comité des fêtes de La Chapelle est bien entendu **ouvert à tous** et serait ravi d'accueillir de nouveaux membres. Nous vous invitons à venir nous rencontrer lors de l'Assemblée Générale.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter :

- Présidente : Aurore DEHALOU - 06 20 64 74 24
- Secrétaire : Sara DEHALOU - 06 15 20 31 90
- Trésorière : Raymonde DUPRAZ

### Le Sou des écoles (M. Favre)

L'année 2024-2025 a été riche en événements et en activités pour les enfants.

Nous avons commencé l'année par une vente de gourdes et une vente de pain le 11/11/2024.

Une vente de chocolats pour Noël, ainsi qu'une journée de Noël avec une vente de plat à emporter.

Une vente de gâteau et de planche de charcuterie à l'occasion de la chasse aux œufs organisée par le comité des fêtes de La Chapelle et également à l'occasion de l'inauguration du four à pain des Chavannes.

Une vente de glacières a également été proposée au mois de Juin.

Pour terminer l'année nous avons organisé notre traditionnel concours de pêche et la fête de l'école.

Grace à toute ces actions les enfants ont pu profiter de la Grande Odyssée au Karellis, d'un cycle ski d'une semaine, adhésion à l'USEP (découverte de plusieurs sports), l'achat de livres (abonnement à Bayard) ainsi que l'achat de matériel pour les activités de Noël dans les 2 écoles et d'une sortie au parc des Oiseaux à Villard les Dombes en fin d'année scolaire.

Pour l'année 2025 – 2026, le bureau a changé avec l'arrivée de Mme GARCIA Véronique : vice trésorière et Mr LE GARS Yannick : trésorier. Mr FAVRE Mickael reste président et Mme MAURISSE Manon secrétaire.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à l'organisation de nos actions et également toutes les personnes présentes lors des événements.

Vous avez été nombreux et nous vous en remercions, nous comptons sur votre présence pour cette nouvelle année.

# Les syndicats intercommunaux

## Le Syndicat des Pays de Maurienne

Le Syndicat des Pays de Maurienne (SPM) poursuit la révision du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) qui doit être finalisé en février 2026.

Concernant le transport scolaire, il a revu **l'organisation du ramassage pour les élèves du RPI** suite à la demande des communes de La Chapelle et des Chavannes en Maurienne de modifier les horaires des deux écoles. Depuis la rentrée 2025, un car est alloué spécifiquement alors qu'auparavant le bus assurait le ramassage des enfants de Saint Rémy avant ceux du RPI.

Il poursuit son travail sur le projet de cuisine centrale qui devrait fournir 500 repas/jour et pourrait s'installer sur la commune d'Epierre.

Dans le cadre de GEMAPI, les études sont en cours sur la maîtrise du ruisseau du Drairon. Plusieurs scénarii ont été présentés aux élus et aux agriculteurs. Les habitants ont été informés en réunion publique. Avant de faire des travaux en amont, un point crucial est à traiter avec la SNCF car leur plage de dépôt actuelle au-dessus des voies de chemin de fer n'est pas en mesure d'absorber le volume d'eau généré par une crue centennale. Deux postes ont été créés au SPM en 2025 pour assurer le travail sur GEMAPI, augmenté du fait du transfert de la gestion des digues de l'Arc par l'état.

Ses domaines de compétence sont, entre autres :

L'Etablissement d'Enseignement Artistique sur le périmètre Maurienne, la gestion de son personnel en particulier. De nouvelles conventions ont été signées sur le volet artistique avec le Chien Jaune et un Collectif de compagnies locales.

Un attaché a été recruté pour assurer les relations entre SPM et TELT.

Il intervient avec l'ASDER pour instruire les projets de Contrats de Chaleur Renouvelable (CCR).

Il a appuyé la demande de sauvegarde de l'usine FerroPem de Montricher-Albanne par un courrier adressé aux autorités ainsi que le maintien de l'activité du Modalohr.

## La Communauté de Communes du Canton de La Chambre (4C)

La 4C a changé d'adresse, elle s'est installée courant 2025 à La Chambre, louant des locaux dans le bâtiment de la mairie.

La construction de la maison de santé des « Cordeliers » touche à sa fin, elle sera opérationnelle mi-2026. Des logements seront disponibles à la location pour des personnes âgées autonomes qui souhaitent intégrer cet établissement fonctionnel. Les deux premiers étages sont alloués à des fonctions médicales : médecins, infirmières, dentistes, ... facilitant l'installation de nouveaux praticiens.

La 4C a lancé une étude pour préparer le transfert de compétences de la gestion de l'eau potable et de l'assainissement au moment où ce dernier avait été annoncé obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2026. Depuis l'état a changé ses objectifs, le transfert devient optionnel et les communes seront amenées à faire connaître leur souhait. L'étude s'est poursuivie tout au long de l'année.

Le bureau de conseil qui l'a réalisée fournira à terme un schéma directeur qui sera bien utile à la commune pour décider des actions à mettre en œuvre si elle conserve cette compétence. Nous avons fourni tous les renseignements dont nous disposons sur le sujet (production, consommation...) et accompagné les différents intervenants sur le terrain lors de leur inspection des équipements (lagunes, réservoirs, réseaux, instruments de pilotage et de mesures). Des réunions pour faire le point ont régulièrement eu lieu dans les locaux de la communauté de communes. Le rendu sera effectif le 30 juin 2026.

Avis à tous les sportifs : 3 intercommunalités se sont groupées (4C, 3CMA et « Portes de Maurienne ») pour créer « **Explore Maurienne** » une application dédiée aux activités outdoor (rando, vélo, via ferrata, etc) que vous pouvez charger gratuitement (QRcode ci-contre) et utiliser pour vos sorties.



## Le Syndicat Mixte de La Lauzière

Rappel historique : La création du syndicat remonte à 1996, à l'initiative de plusieurs communes situées sur le massif : Bonneval Tarentaise, Montsapey, Saint-François Longchamp, Montgellafrey et Argentine. L'objectif des élus était de travailler ensemble et décider en local à la mise en valeur du territoire, associant son développement et sa protection, en réaction à un projet de création d'une réserve naturelle contestée. Les communes de Rognax, Notre Dame du Cruet, La Chapelle, Les Chavannes en Maurienne et la Communauté de Communes des Vallées d'Aigueblanche (qui représente Celliers, Pussy et Bonneval aujourd'hui) ont adhéré au fil du temps, seule Epierre n'en fait pas partie.

En 2008, pour la préservation de la faune et la flore remarquable du massif (tétras-lyre et chardon bleu en sont des exemples) une grande partie du massif de la Lauzière devient zone Natura 2000 (démarche initiée et financée par l'Europe) et le syndicat en récupère la gestion. Dans le même temps, il recrute un chargé de mission pour assurer cette fonction. Dans ce cadre, de multiples actions sont lancées avec l'aval de la Direction Départementale du Territoire de la Savoie qui prend en charge les dépenses associées : étude et suivi de la faune (chiroptères notamment) sensibilisation des habitants (interventions dans les écoles, sorties nature, panneaux explicatifs). En 2024, la région décide de devenir gestionnaire après que l'état ait renoncé à assurer la responsabilité des sites Natura 2000.

Dans le même temps, un sentier de randonnée est créé : l'ensemble du tour de La Lauzière se réalise en sept jours, les hébergements étant des chalets d'alpage aménagés ou des refuges gardés. Par la suite, des variantes ont été ajoutées permettant de faire, en 2 ou 3 jours, des versions raccourcies, par les Portes de Montmélian ou le Pas de la Mule.



A ce jour, le syndicat poursuit sa démarche. En 2025, il s'est concentré sur les sentiers d'accès au sentier du tour. Sur les communes de Les Chavannes en Maurienne, **La Chapelle** et Rognax, 3 sentiers existants mais mal entretenus ont été réhabilités et balisés.



Le sentier de randonnée partant des Moulins jusqu'au Preney a été ouvert préalablement à son balisage par des bénévoles de La Chapelle, une trentaine d'arbres qui étaient tombés et gênaient le passage ont été débités et déplacés sur les bords. **Nous disons un grand merci à ces personnes pour leur aide précieuse.**

En parallèle, une réhabilitation du chalet de la Balme-Dessus, refuge potentiel sur le sentier du tour de La Lauzière, a été initiée par la commune d'Argentine avec le concours de la communauté de communes « Portes de Maurienne » et de l'ONF va se concrétiser en 2026.

De son côté, le syndicat mixte de la Lauzière souhaite restaurer la source qui alimente le chalet de l'Arbesserie située sur la commune d'Argentine qui se tarit au cours de l'été, ce qui est problématique pour les randonneurs qui comptent sur cet approvisionnement en eau potable. Il projette de mettre à jour et rééditer la carte IGN « Lauzière » qu'il a créé il y a plusieurs années, elle est spécifique au massif.

Cette carte est toujours disponible à la vente, tout comme le livre édité en 2019 que l'on peut promouvoir au niveau de chaque commune. Ils sont également distribués dans les offices de tourisme et dans les commerces partenaires.

### **Arc Energie Maurienne**

Le remplacement des compteurs électriques par des compteurs communicants prévu en 2025 est reporté à mi-2026. Cette action aura comme conséquence :

- de supprimer le relevé manuel semestriel de tous les compteurs
- de permettre aux abonnés qui le souhaitent de suivre leur consommation en temps réel.

Arc Energie Maurienne intervient lors de nouvelles demandes d'urbanisme, pour assurer la connexion au réseau, voire créer une extension, le cas échéant. La dernière demande de la commune concerne la prolongation du réseau dans la rue des Quartinières à Tigny pour un projet de construction de maison individuelle.

La régie intercommunale est également sollicitée, via Enedis en urgence, lorsque des coupures d'alimentation électrique surviennent.

# Les informations utiles

## TELEPHONES et E-MAILS A CONSERVER



Mairie : 04 79 83 10 83

Email : mairie.la-chapelle@orange.fr

Site internet : <https://www.lachapelle73.fr/>

Syndicat Arc Energie Maurienne : 04 79 56 29 56

Email : secretariat@arc-energiemaurienne.fr

Astreinte ENEDIS en cas d'incident :

09 72 67 50 73

Violences conjugales : 3919

Signalement ambroisie :

<https://www.signalement-ambroisie.fr/>

Centre antipoison et de toxicovigilance :

04 72 83 14 36

CAUE : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement :

[caue@cauesavoie.org](mailto:caue@cauesavoie.org) - [www.cauesavoie.org](http://www.cauesavoie.org)

Transport à la demande : 07 43 15 57 56

Pour se rendre à La Chambre : marché le jeudi semaines impaires

ou à Saint Etienne de Cuines : Maison France Services ou Intermarché le vendredi semaines paires

## HORAIRES D'OUVERTURE

Mairie : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h les lundi, mardi, jeudi et vendredi

Bibliothèque à la salle « Clément BRUN » : mercredi 16h\17h30 et dimanche 10h30\12h

Les Baragnes : ouverts du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre du vendredi 12h au lundi 12h

Déchetterie La Chambre : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Agence postale Saint Rémy : lundi, mercredi 9h\12h

Lundi au vendredi 13h30\16h30 samedi 9h\11h30

Agence postale d'Epierre : du lundi au vendredi de 8h45 à 12h

Maison médicale Saint Jean de Maurienne : en semaine 20h\minuit - samedi 15h\18h et 20h\minuit

dimanche et jours fériés : 9h\12h 15h\18h et 20h\minuit

Service des Impôts Saint Jean de Maurienne : 422, Rue de la République du Lundi au Vendredi : de 08h30 à 12h30 ou sur rendez-vous les Mercredi et Vendredi. - 04 79 64 05 78

Syndicat des Pays de Maurienne : 04 79 64 30 12 [maurienne.fr](http://maurienne.fr)

Maison de l'Intercommunalité, Avenue d'Italie lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

# Les dossiers d'urbanisme

## Les permis de construire (surface de construction > 20 m<sup>2</sup>)

- SIMON Jackie : construction maison individuelle au chef-lieu
- HONDERMARCK Delphine : rénovation et extension maison au chef-lieu
- BRINGOUD Marilyne : rénovation maison et démolition partielle à Tigny
- PETOUD Pascal : Fermeture d'un abri existant à Gondran
- SATM : permis modificatif installation silos de matières pulvérulentes à la sous-station
- GARCIA-AGUNDEZ Ana et LISTER Steven : construction maison individuelle à Tigny
- SAS TERENVIE : création d'une plateforme avec pont bascule, bungalows rue du pont-rail
- SAS VALLEE MAURIENNE IMMOBILIER : création d'un lotissement de 6 lots à Tigny

## Les déclarations préalables (surface de construction de 5 à 20 m<sup>2</sup>)

- MAURICE Bernard : installation d'une véranda et agrandissement terrasse
- PIGNAZ Stéphane : agrandissement d'une fenêtre en porte-fenêtre
- LE LOUS Alexandre : Pose d'une clôture
- MOLLARD Nans : Pose d'une clôture
- FAVRE Alain : installation d'une pergola
- SCHUMMERTZ Sylvain : rénovation toiture
- PICCINI Franck : création d'un lot à bâtir au chef-lieu
- OPAC de la Savoie : changement fenêtres et portes du bâtiment Les Sillons
- BRINGOUD Raphaël : installation abri de jardin
- ARIGON Frédéric : installation d'une piscine et terrasse
- BEUKENNE Michel : rénovation toiture et agrandissement velux
- PODIGORA François : Fermeture abri existant
- BOUDINOT Françoise : création d'un lot à bâtir à Tigny
- GEECO Les pépinières du Bonrieu : installation serre agricole amovible pour semis

# L'état civil

## Naissance :

Nous avons appris la naissance de :



- Elie FONTAINE le 13 janvier de Manon DAVID et Cyrille FONTAINE
- Elio BRINGOUD le 25 avril de Océane COMBET et Raphaël BRINGOUD
- Victor PLAISANCE le 30 décembre de Gaëlle PASQUIER et Mickaël PLAISANCE

Nous leur souhaitons la bienvenue.

## Mariage :

Le 26 avril a eu lieu le mariage de Nazareth SERRANO RODRIGUEZ et Ange RICCARDI  
Tous nos meilleurs vœux aux nouveaux mariés.

## Décès :

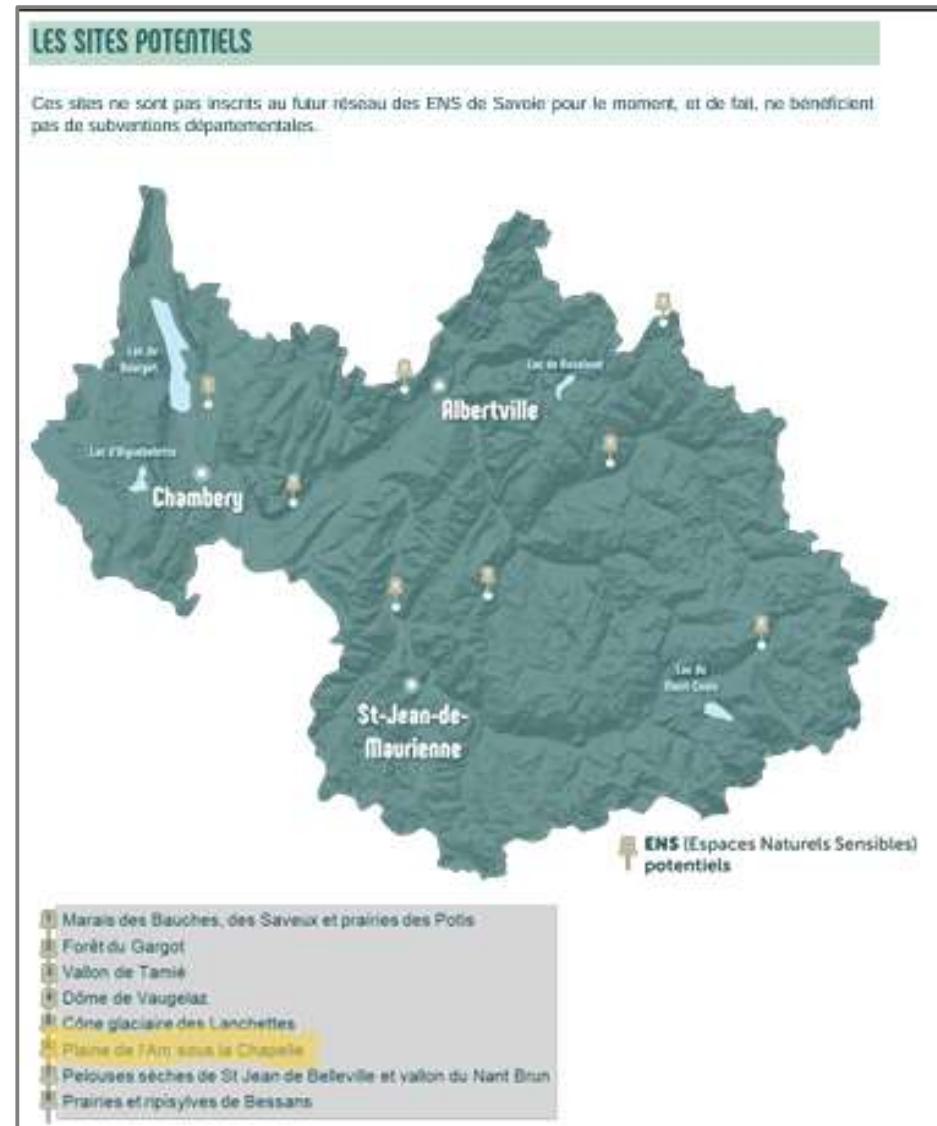
Nous déplorons le décès de Irène PETOUD le 2 janvier.

## Le Lac de Gondran : Espace Naturel Sensible ?

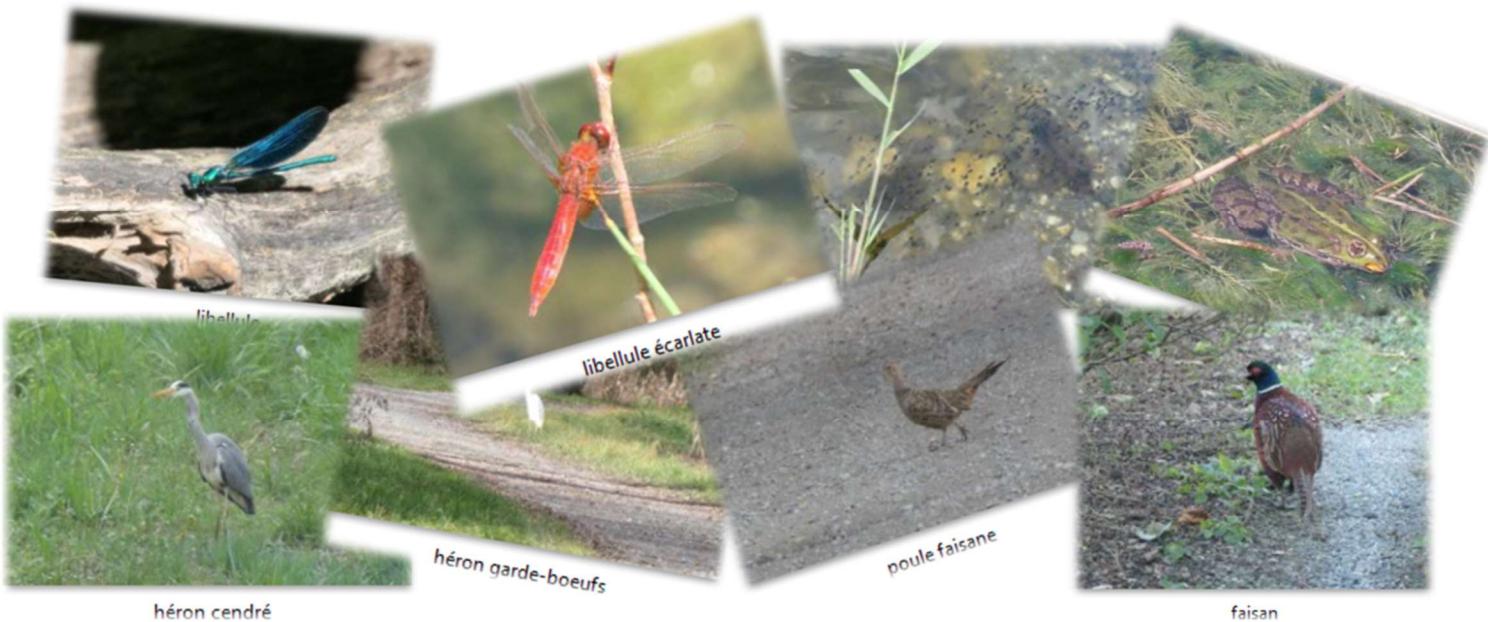
La politique ENS (Espaces Naturels Sensibles) relève de la compétence du Département. Elle vise à protéger des sites sensibles du point de vue environnemental via la mise en œuvre d'un plan de gestion concerté avec les acteurs locaux. La sensibilisation est un pilier important de cette démarche puisque les sites doivent pouvoir accueillir du public.

En 2023, une étude préalable est conduite par le bureau d'études Biotope pour définir une liste de 120 sites potentiels sélectionnés selon des critères écologiques.

Une zone incluant les zones humides que sont la plaine de Saint Rémy et le lac de Gondran, y compris ses abords, a été retenue dans ce dispositif. Seuls 18 sites en Savoie ont été déclarés ENS pour la période 2025-2029, nous devrons attendre la future sélection.



Nous avons répertorié la faune présente sur le site (photos Edith) :





Sans oublier l'écrevisse à pieds blancs que nous avons observée sans pouvoir la photographier,  
Mais aussi : Lapinours et ...  
un drôle de spécimen amphibien !!

